

**Informations brèves du CJB de sa séance du 26
avril 2017 : Remise du prix du challenge
covoiturage 2016**

La Neuveville, le 1^{er} mai 2017

Remise du prix du challenge covoiturage 2016

L'édition 2016 du prix du challenge covoiturage, initié dans le cadre du programme de coopération franco-suisse Interreg et soutenu par le CJB, a vu une équipe de trois travailleurs de l'entreprise ETA récompensés à Saint-Imier pour leurs déplacements en commun. Les gagnants se sont vus remettre un bon d'une valeur de 200 francs chacun pour un repas dans restaurant gastronomique de la région.

Le challenge covoiturage, qui se déroule chaque fin d'année au sein des entreprises participant au projet Covoiturage de l'Arc jurassien, récompense une équipe de travailleurs pratiquant le covoiturage durant une semaine de concours. Le projet Covoiturage de l'Arc jurassien vise les travailleurs pendulaires faisant chaque jour de longues distances pour se rendre au travail. Le but de ce projet est donc de réduire les nuisances liées au trafic telles que les bouchons, la pollution, le bruit, entres autres, par une diminution du nombre de véhicules sur la route aux heures de pointe. Le CJB voit dans ce projet une réponse ciblée et efficace aux désagréments engendrés par le trafic pendulaire et transfrontalier.

Loi sur les impôts

Le CJB a pris position en faveur de la modification 2019 de la loi sur les impôts. Le projet prévoit la diminution graduelle du taux d'imposition des entreprises de 21.64% à 18.71%. Le canton de Berne se rapprocherait ainsi un peu plus de la moyenne intercantonale.

Le CJB est également en faveur de la réévaluation générale des immeubles non agricoles et des forces hydrauliques permettant ainsi de remettre à niveau les valeurs vénales ou les valeurs de rendement ayant subi des changements notables depuis la dernière évaluation générale. Cette démarche permettrait ainsi de compenser une partie de la baisse des rentrées fiscales induite par la diminution du taux d'imposition des entreprises.

Soutien au projet pilote de la commune de Saint-Imier

Le CJB a écrit un courrier de soutien adressé à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne en faveur d'un projet pilote du service social de la commune de Saint-Imier visant à mieux réintégrer les bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail en complément aux mesures déjà existantes. Ceci dans le but, à terme, de réduire les coûts de l'aide sociale.

Autres dossiers

Dans sa séance du 26 avril 2017, le CJB a également :

- Accusé réception et adressé un courrier de réponse à la municipalité de Moutier concernant la prise de position du Conseil du Jura bernois sur le vote de la commune sur son appartenance cantonale.
- Ecrit à la Directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie concernant l'appel d'offres du canton relatif à l'exploitation agricole de La Praye.
- Pris position dans le cadre du corapport de l'ECO concernant l'hôtel Twannberg.
- Préavisé favorablement une subvention de 10'000 francs pour la rénovation des fresques murales de l'église de Vermes.
- Octroyé ou préavisé des subventions pour un montant total de 133'326.70 francs (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : subventions du mois d'avril 2017).

Informations

Maurane Riesen, présidente du CJB, 076 588 52 99 ou Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.